

Concerne : Organisation de l'Exposition-vente du 23 au 28 Décembre 1985.

Le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat en collaboration avec le Ministère des Finances et de l'Economie, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et la Chambre de Commerce et d'Industrie organisent actuellement une Exposition-vente des Produits de l'artisanat.

1) Mission (Objet) de l'Exposition-vente

Cette Exposition-vente a été conçue dans le cadre de la promotion de l'artisanat en vue de faire connaître aux clients potentiels tant rwandais qu'étrangers, les meilleurs produits de l'artisanat faits par les jeunes pour ce qui est du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

2) Organisation.

Il a été prévu que chaque Préfecture enverra les meilleurs produits originaux des jeunes groupés en association ou pris individuellement.

Chaque exposant emmènera des échantillons et une réserve de 10 à 20 articles par échantillon pour une vente éventuelle lors de l'Exposition-vente. Une délégation d'environ 3 personnes au maximum représentera, chaque Préfecture, lesquelles personnes devront être à même de fournir les informations nécessaires et suffisantes quant à la quantité de production que peut ou que pourrait atteindre le groupement ou le jeune intéressé pour les commandes éventuelles par les clients qui ne seront pas satisfaits des quantités de produits présentés lors de l'exposition-vente du 23 au 28 Décembre 1985.

3) Exposition-vente proprement dite

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif aura particulièrement un stand suffisant et les trois représentants de chaque Préfecture devront connaître tous leurs produits pour en assurer la commercialisation et l'Exposition au public visiteur.

4) Rôle spécifique du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

Le MIJEUCOOP est prêt à contacter le MINIMART pour répartir les différentes zones du local qui va abriter l'exposition-vente en secteurs par type de produits.

- Aménager les stands en procédant à l'installation des banderolles, des comptoirs, des tables etc..... Le MIJEUCOOP va par ailleurs assurer aux jeunes exposants venus représenter les Préfectures, la restauration et le logement pendant toute la durée de l'Exposition-vente.

Enfin, à l'ouverture de l'Exposition-vente, des chansons seront exécutées par certaines chorales ou par des personnes individuelles dans le cadre de la publicité.

Les numéros qui seront retenus vont être présentés à l'intérieur du stand jeunesse ce qui permettra d'attirer le plus grand nombre de visiteurs.

Dans la soirée du 23/12/1985 : Pueri cōntores de ZAZA

RWISHYURA Appolinaire

Dans la matinée du 24/12/1985 : - Chorale de KIGALI

- BEBWA John

- MUTABARUKA Sylvain.

Timing.

1. Envoi d'un télégramme aux Préfets des Préfectures précisant le nom des groupes retenus, l'effectif de la délégation, les quantités de produits à expédier et leur accordant par ailleurs l'autorisation d'utiliser les subdélégations (Article 06.20) pour le transport des représentants des Préfectures : au plus tard le 27/11/1985.

2. Transport des produits, principaux axes de ramassage et convoyeurs des véhicules prévus :

Préfectures	Véhicule	Convoyeur	Date
1. CYANGUGU	A3285	YARARA Thomas	du 16 au 17/12/1985
2. BUTARE-GIKONGORO	A4645	KABERA Guy	du 16 au 17/12/1985
3. KIBUYE+GITARAMA	A4644	GATABAZI Aloys	du 16 au 17/12/1985
4. GISENYI+RUHENGERI	A4645	KABERA Guy	du 18 au 19/12/1985
5. BYUMBA+KIBUNGO	A4644	RUTAMBUKA Cl.	du 18 au 19/12/1985
6. KIGALI	-	-	-

3. Préparation des stands : à partir du 21/12/1985.

4. Arrivée des Exposants : Le 21/12/1985.

5. Répartition des tâches

- Coordination générale :

1) MUNYAMBARAGA Narcisse

2) RUSANGANWA Augustin

- Aménagement des salles, recherches des comptoirs :

1) NYABYENDA Boniface KARABIRE

2) GISAGARA Alphonse GABIRI J.D.

3) RUSANGANWA Augustin

4) RUSANGANWA Augustin

5) RUSANGANWA Augustin

- Entreposage et gestion des produits et articles des jeunes :

- 1) HAKIZIMANA Protais
- 2) GAHIZI Jean Damascène
- 3) MBONEZA Gaspard

- Restauration et logement des jeunes et accueil.

- 1) MUGEMANGANGO André *KARA GIRE*
- 2) MWANAWIMPUHWE Bonifrida
- 3) MUKABURASA Spéciose

- Protocole : *OK*

- 1) MUNYAMBARAGA Narcisse
- (2) ~~NKULIKIYINKA Jean Baptiste~~ *RUSANGANWA*

- Assemblage et transport des produits :

- 1) ~~KABERA Guy~~ *Mboneza*
- 2) GATABAZI Aloys
- 3) ~~YARARA Thomas~~ *Protais*
- 4) RUTAMBUKA Claudien

A fin de pouvoir imprimer un cachet spécial au stand Jeunesse. Monsieur BIKINDI Simon et Monsieur MAVUGWA Grégoire sont chargés de préparer des panneaux et des slogans publicitaires adaptés simultanément au thème A.I.J. et à l'Exposition des produits d'artisanat.

6. Organisation du transport sous la responsabilité de NKULIKIYINKA aidé par le gestionnaire

a. Le ramassage des produits à exposer débutera le 16 Décembre 1985 et prendra fin le 20 Décembre 1985. Il y a lieu de rappeler que la date d'arrivée des jeunes exposants a été fixée au 21/12/1985.

b. Chaque Préfecture assurera le transport de trois personnes dont un Encadreur Préfectoral de la Jeunesse et des Coopératives grâce aux subdélégations accordées par l'Article 06.20 (Activités sportives).

c. Transport à KIGALI

Catégorie des personnes à transporter	Véhicules prévus
Agents du MIJEUCOOP (20 places)	! A3924 : A4637 ! A4636 : A5039 : A4989
Groupes d'Exposition	! A3178 : A4041

d. Chorales et autres musiciens

Les chorales et autres musiciens choisis à cet effet animeront l'ouverture de l'exposition et un concert dans la soirée de ce 23/12/1985 au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais à partir de 17H30'. Le transport de ces groupes sera assuré par un autobus loué à l'ONATRACOM et un minibus Coaster du MIJEUCOOP. Les numéros à présenter seront déterminés ultérieurement.

7. Administration après Exposition-vente

7.1.: Rédaction des Rapports

Exception faite du Service de Protocole, tous les autres services vont rédiger un rapport partiel sur le déroulement de leurs activités. Ces rapports partiels seront remis au Chef de Division Production en vue de la rédaction du rapport final.

7.2.: Destination des produits invendus.

Il est demandé à l'Equipe chargée de l'Entreposage et de la Gestion des produits de conseiller les groupements exposants, de faire le maximum pour liquider leurs produits. Les produits restant seront remis au Ministère qui examinera avec chaque délégation la destination.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-



1) Contribution financière du MIJEUCOOP à l'opération de l'exposition-vente ;
100.000 F

2) Frais de restauration de 50 personnes du 21 au 28 Décembre 1985 : 192.450 F (+ 220.000 F)

3) Frais de logement de 50 personnes : 60.000 F

4) Frais de mission pour acheminement des produits depuis les Préfectures jusqu'à Kigali :

a) Chauffeur : 1.500 F X 5 = 7.500 F

b) Convoyeur : 3.000 F X 5 = 15.000 F

TOTAL = 22.500 F

5) Panneaux publicitaires + banderoles : 30.000 F

6) Prix de photographies : 14.400 F (72 pauses à 200 F la pause)

S/T = 419.350 F

Imprévus à 10% = 41.935

S/Total = 461.285 F

7) CARBURANT :

Préfectures	Distances à parcourir	Nombre de litres à consommer	Prix
KIGALI	-	-	-
CYANGUGU	582 Kms	194	12.959
BUTARE - GIKONGORO	330 Kms	110	7.348
KIBUYE - GITARAMA	278 Kms	92	6.145
GISENYI - RUHENGERI	358 Kms	119	7.949
BYUMBA - KIBUNGO	366 Kms	122	8.149
TOTAL :	1.914 Kms	638	42.550
Imprévus à 5%	95 Kms	31 L	2.127
S/TOTAL	2009 Kms	669 L	44.677 Frs
GRAND TOTAL			<u>505.962 FRs</u>